Côte-d'Or magazine

N°130 | Avril 2013

Crise économique, désengagement de l'État, réforme territoriale…

"AGIR POUR NE PAS SUBIR !"

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

SOMMAIRE

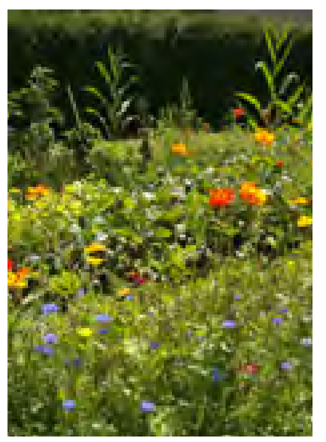


Routes départementales Grands projets et chantiers de printemps

Cette année encore, le Conseil Général investira près de 30 M€ pour la qualité des routes côte-d'oriennes

> Le dossier du mois en page 6













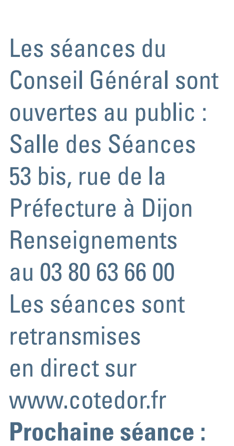
Côte-d'Or magazine
Directeur de la publication : **Sébastien Vallet**
Direction éditoriale : **Direction Communication - 03 80 63 30 05**
Rédacteur en chef : **Olivier Méliand**
Secrétaire de rédaction : **Frédérique Vidoni**
Photos (sauf mentions) : **Philippe Gillet**
Réalisation : **Idéepole groupe Bygmalion**
Impression : **Imprimerie Imaye Graphic certifiée ISO 9001 et ISO 14001**
Tirage : **250 500 exemplaires** - Dépôt légal : **Avril 2013**
Courriel : **cotedor-magazine@cg21.fr**

Imprimé sur papier écologique traité sans chlore.

Les + de Côte-d'Or magazine sur cotedor.fr



PARTICIPEZ !



Les séances du Conseil Général sont ouvertes au public : Salle des Séances 53 bis, rue de la Préfecture à Dijon
Renseignements au 03 80 63 66 00
Les séances sont retransmises en direct sur www.cotedor.fr
Prochaine séance : le 31 mai 2013

Le magazine est édité et diffusé gratuitement en version braille et CD audio.

Cote-d'Or magazine en ligne avec vidéos et plus de photos, c'est sur **www.cotedor.fr**

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur **www.cotedor.fr**



Un engagement historique pour le Très Haut Débit !

Le Conseil Général vient de voter son plan de déploiement pour le Très Haut Débit. C'est un investissement sans précédent de près de 60 millions d'euros que nous allons engager pour faire entrer de plain-pied la Côte-d'Or dans l'ère du numérique.

C'est une décision historique car nous aurions pu faire le choix de renoncer à tout nouvel investissement comme beaucoup de départements l'ont fait face à la crise, face aux charges nouvelles que le Gouvernement nous impose et à la baisse de nos dotations.

Nous aurions pu décider de renoncer à l'aide aux communes. Nous aurions pu sacrifier les investissements d'avenir mais cela n'a pas été notre choix !

Parce que nous savons que l'un des défis majeurs du XXIe siècle, ce sera de permettre à chacun des habitants, à chacun des territoires, d'être dotés des outils du numérique indispensables dans tous les secteurs : le travail, la santé, la formation, la consommation, l'administration, les loisirs…

Pour y parvenir, nous allons cette année faire appel à l'engagement des Côte-d'Oriens pour assurer l'avenir de nos territoires. Mais chacun doit bien savoir que tout euro supplémentaire prélevé servira à l'investissement.

Le Très Haut Débit, c'est la clé de l'avenir et nous ne voulons laisser personne sur le bord du chemin. C'est tout le sens du Schéma d'Aménagement Numérique des Territoires que nous avons adopté.

Nous ne le ferons pas seuls naturellement. La Région va nous y aider et plusieurs collectivités locales ont fait savoir leur intérêt. Nous aurons également besoin du soutien de l'Etat.

Les opérateurs privés vont également investir à nos côtés. L'opérateur historique s'est engagé à couvrir l'agglomération dijonnaise et l'agglomération beaunoise mais nous ne pouvons pas laisser, chacun le comprend bien, le reste de la Côte-d'Or sans solutions.

Notre choix, c'est de commencer par les communes, les territoires les moins bien dotés en haut débit, ce qui représente, sur cette 1re phase, 233 communes. A noter, cette liste sera amenée à évoluer en fonction des conditions techniques du déploiement.

François Sauvadet
Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil Général

Retour sur les événements qui ont fait l'actu du Conseil Général



SALON DE L'AGRICULTURE 2013

Les éleveurs côte-d'oriens peuvent être fiers !

Trait Auxois, Ile-de-France, Charollais, Suffolk, Southdown, Simmental et bien sûr Charolais. Ils étaient tous là ! Avec près de 700 000 visiteurs, ce 50e salon de l'agriculture à Paris a connu un nouveau succès et proposé une formidable vitrine pour **la diversité, la qualité et le dynamisme de l'élevage côte-d'orien.** Certains ont été primés, d'autres ont annoncé leur concours national, d'autres encore ont défilé sous le regard des plus jeunes, tous sont revenus heureux et fiers.

Prochains rendez-vous : **à Chatillon fin juin pour le concours national de Brunes, à la Ferme Côte-d'Or en novembre,** et en attendant sur cotedor.fr pour voir photos et vidéo.



Prix Stars & Métiers : encourager l'innovation

Depuis 1990, le Conseil Général contribue au Prix Stars & Métiers (ex-Prix de la Dynamique artisanale), organisé par la Banque Populaire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Son but : récompenser les chefs d'entreprises artisanales **les plus dynamiques en matière d'innovation technologique, stratégique, managériale et commerciale**. Dans le cadre du Prix Stars & Métiers 2012, le Prix du Conseil Général a été attribué, dans la catégorie "stratégie globale d'innovation", à **Jean-Claude Pluyaut, créateur d'espaces verts à Vignolles**. Le lauréat a reçu son prix (1 500 €) le 19 mars, à l'occasion de la Semaine de l'Artisanat.



Prix des Métiers d'art : promouvoir l'excellence artisanale

Le **Prix départemental des Métiers d'Art** 2012, organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a été remis le 18 mars à **Edith Basseville, sculpteur sur métal à Flée**, pour son œuvre *Hommage à Karl Blossfeld*. C'est **Norbert Fourot, ébéniste et tourneur sur bois à Etevaux,** qui a reçu le **"Prix spécial" du Conseil Général** pour son *bureau CHILD*, en érable, buis, orme et noyer, conçu sans vis ni colle. Ce prix, destiné à promouvoir l'excellence des savoir-faire professionnels des métiers d'art, a cette année consacré les métiers de la création contemporaine.

Inauguration de la route de Verdun à Beaune

C'est lundi 25 mars, à l'occasion de l'inauguration de la route de Verdun, que la nouvelle a été officialisée : **la rocade de Beaune, projet vieux de plus de 40 ans, va enfin aboutir.** *"Une réalisation équilibrée entre attractivité économique et qualité de vie des riverains"*, synthétise François Sauvadet, le Président du Conseil Général. (voir p10).
La route de Verdun qui reliera la future rocade, a elle été totalement redessinée. Au-delà de l'esthétique, **ces aménagements renforcent la sécurité des usagers** (rétrécissement de chaussée, création de giratoires, circulations piétonne et cycliste sécurisées). Un chantier financé par le Conseil Général à hauteur de 500 000 € (sur les 850 000 €).


© Marie Protet- Le Bien public

Usages et risques d'internet : une conférence pour tout savoir

Dans le cadre de la fête nationale de l'internet, le Conseil Général, dont la protection de l'enfance constitue l'une des missions essentielles, a organisé le 18 mars deux conférences : l'une réservée aux professionnels, l'autre aux parents. Des spécialistes de l'adolescence et des technologies ont apporté leur éclairage **sur les usages et dangers d'internet chez les jeunes. Seize ateliers pratiques pour apprendre à surfer en toute sécurité** ont également été proposés dans les centres Sati de Côte-d'Or du 18 au 30 mars. 





Le Conseil Général a pour missions la sécurisation, l'entretien et la modernisation du réseau de routes départementales (5 864 km). Cette année encore, il investira près de 30 M€ pour la qualité des routes côte-d'oriennes, en entretenant, en aménageant ou en construisant des infrastructures structurantes pour le département. La réalisation de l'Arc Dijon/Arc-sur-Tille et de la liaison Dijon/Is-sur-Tille hier, la création des contournements de Beaune et Mirebeau-sur-Bèze aujourd'hui, en sont de parfaites illustrations.

Routes départem

GRANDS PROJETS ET CHANTIER



entales

S DE PRINTEMPS

LA PAROLE À



Joël Abbey
Conseiller Général du canton de Pontailler-sur-Saône
Président de la commission infrastructures, transports et habitat

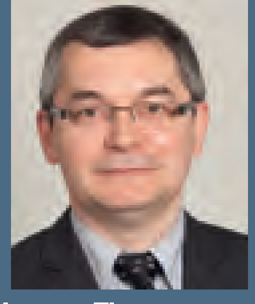
L'enquête Côted'Or 2.1 a révélé que 91 % des Côte-d'Oriens considèrent l'entretien des routes et la sécurité routière comme priorités départementales...

Le développement des infrastructures routières de la Côte-d'Or s'inscrit dans une politique d'aménagement et de développement des territoires. Une des priorités du Conseil Général est en effet d'assurer de bonnes conditions de circulation aux Côte-d'Oriens. Pour atteindre cet objectif, il engage ainsi chaque année près de 80 opérations sur l'ensemble du département, centrées sur la sécurité des usagers et la préservation du patrimoine : réhabilitation de chaussées, rénovation d'ouvrages d'art, traitement de carrefours... Sans parler de l'entretien courant : réfection de signalisations, fauchage des accotements, élagage des arbres, déneigement...
L'engagement du Conseil Général en matière de développement routier passe également par de grands chantiers structurants comme la liaison Dijon/Is-sur-Tille ou comme l'actuel aménagement de la LiNo, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel le Département contribue à hauteur de 37,5 M€ (25 % du coût total).

L'action du Conseil Général : 100 % gagnante !

Dans le cadre de l'enquête Cotedor 2.1 récemment menée par le Département, 74,45 % des Côte-d'Oriens se sont dits satisfaits de l'entretien des routes départementales et de la sécurité routière en Côte-d'Or. Par ailleurs, 78,31 % d'entre eux étaient également satisfaits de la desserte routière du département.
Deux chiffres encourageants pour le Conseil Général !

LA PAROLE À



Laurent Thomas
Conseiller Général du canton de Mirebeau-sur-Bèze et maire de Mirebeau-sur-Bèze

“La réalisation du contournement de Mirebeau était très attendue par les Mirebellois… on en parlait depuis 15 à 20 ans ! Avec 3 500 véhicules, dont 700 poids-lourds, qui traversent Mirebeau chaque jour, la situation est devenue infernale. Les camions ne peuvent pas se croiser sur le pont et cela crée de nombreux bouchons… La ville est constamment encombrée, ce qui génère d'importantes nuisances en termes de bruit et de pollution. La création de cette déviation va rendre le centre ville plus agréable à vivre, cela va permettre aux habitants de se le réapproprier. En plus d'apporter de la tranquillité et de la sécurité aux 2 000 Mirebellois, cet aménagement routier va favoriser le développement de Mirebeau, avec notamment un grand projet de zone commerciale à l'entrée de la commune à l'horizon 2014. Par ailleurs, il s'agit d'un projet très structurant pour l'ensemble du territoire. Il concerne tous les habitants de la vallée de la Vingeanne, qui pourront grâce à cette infrastructure rejoindre plus rapidement Dijon en évitant la traversée de Mirebeau”.



Contournement de Mirebeau-sur-Bèze

100 % Conseil Général

Réalisé sous maîtrise d'œuvre départementale le contournement de Mirebeau est un projet 100 % Conseil Général de la Côte-d'Or !

Un budget de 24,5 M€

C'est l'investissement que le Conseil Général consacrera à ce projet. 1,2 M€ sera engagé dès 2013 dans cette opération.

5 km

C'est le nombre de kilomètres de voies neuves, réalisés pour ce contournement.

Fluidifier le trafic

3 500 véhicules (dont 500 à 700 poids-lourds) transitent chaque jour en centre ville, générant encombrement et insécurité.
Le contournement va désengorger significativement la traversée de Mirebeau et améliorer son cadre de vie.

Contourner l'agglomération mirebelloise

Le contournement reliera les RD 70 et 959 en deux tronçons. Les travaux débuteront mi 2013 avec la création d'ici fin 2013 d'un carrefour giratoire sur la RD 70 côté Dijon.

Dynamisme économique

Le rond-point sur la RD 70 permettra de desservir la future zone commerciale.
La création de l'infrastructure permettra l'implantation de zones d'activités le long du tracé.

Contrainte technique

Un ouvrage de franchissement de la Bèze sera à construire sur la partie Sud de la déviation.

Emprises foncières

Une procédure de réaménagement foncier est en cours pour acquérir les emprises agricoles nécessaires à la réalisation de l'infrastructure routière.

Fouilles

Des fouilles archéologiques ont été menées en amont du projet comme l'exige la procédure. Mais aucun trésor de l'art paléolithique n'a été mis à nu… ■

Contournement de Mirebeau - Pont sur Bèze

Vers Châtillon

LiNo

E= 1/100 Profil type 2 P39 / P1 à P13 04/2011

Vers Talant
bd Général
Canzio

Vers DAIX

E= 1/100 Profil type 4 P40 à P53 04/2011

Les réseaux sont renseignés à titre indicatif

E= 1/100 Profil type 6 P76 à P84 04/2011

Vers Talant
rue Bellevue

Les réseaux sont renseignés à titre indicatif

E= 1/100 Profil type 7 P98 à P134 04/2011

Les réseaux sont renseignés à titre indicatif

Bd des Clomiers

Bd F. Pompon

vers DIJON
bd Victor-Hugo



Requalification de la traversée de Talant

Accompagner la réalisation de la LINO

La traversée de Talant, sur la RD 971 (ex-RN 71), bénéficie actuellement d'un réaménagement dans le cadre des opérations d'accompagnement de la LiNo (requalification des voiries déviées par la future liaison). Cette opération qui se situe majoritairement sur les communes de Talant, Daix et Dijon concerne une voirie départementale.

Le Conseil Général en assure la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Les travaux du boulevard de Troyes visent à requalifier la route départementale en voirie urbaine afin de permettre une meilleure irrigation des quartiers, favoriser l'aspect paysager, réduire la vitesse, améliorer la desserte pour faciliter la circulation, fluidifier les déplacements des transports en commun, prioriser les circulations douces (cheminements piétons et cyclables), et à créer des stationnements pour les riverains et les commerces de proximité. Un ensemble d'objectifs, qui vise évidemment l'amélioration de la sécurité des usagers.

Deux premières tranches de travaux ont eu lieu en 2011 et 2012. L'année 2013 marque la réalisation de la dernière tranche, entre le carrefour Pompidou et l'intersection de la rue Herriot. La fin du chantier est programmée pour juillet 2013. Au global, le Conseil Général aura investi 3 500 000 € dans cette opération, avec une participation financière de l'Etat (27,5 %), de la communauté d'agglomération dijonnaise (22,5 %) et de la Région (25 %). ■

LA PAROLE À



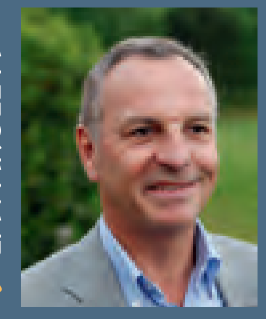
Gilbert Menut
Conseiller Général du canton de Fontaine-lès-Dijon et maire de Talant

"En plus d'assurer une bonne desserte de la LiNo, cette opération va permettre de réaménager la RD 971 en boulevard urbain, ce qui n'a jamais été fait sur cette ancienne route nationale devenue départementale. Ces aménagements étaient devenus nécessaires car ce boulevard est très fréquenté, comme desserte de Talant et des communes voisines, mais aussi comme voie de transports en commun. Ces travaux étaient très attendus à la fois par les riverains et les habitants des quartiers environnants qui utilisent cet axe. La circulation inter-quartiers sera sensiblement améliorée, la sortie vers Dijon sécurisée, les échanges fluidifiés et apaisés.
Ce projet s'est attaché à concilier les aspects urbain et paysager. Les modes de déplacement doux et les espaces verts ont été privilégiés – à terme, le boulevard sera entièrement arboré –, et je dois bien dire qu'il aura belle allure !"

Contournement

Secteur du “Camp américain”

LA PAROLE À



Jean-Pierre Rebourgeon
Conseiller Général du canton de Beaune Sud et maire de Merceuil

“Je suis très heureux de voir aboutir ce dossier qui a été longtemps en gestation et que j'ai personnellement soutenu auprès de l'Assemblée départementale. La création de ce contournement va permettre tout à la fois de désengorger l'agglomération de Beaune, de rendre plus accessibles les deux entrées autoroutières, et de favoriser une meilleure desserte des villages situés au nord et à l'est de la ville, qui représentent un fort potentiel d'attractivité pour le Beaunois. Cette nouvelle infrastructure participera notamment au développement des zones industrielles, commerciales et d'activités, en facilitant les flux routiers sur le canton de Beaune Sud (23 000 habitants). Evidemment, l'économie touristique bénéficiera également de cet aménagement structurant pour l'ensemble du territoire, notamment les villages viticoles, les hôtels, restaurants, gîtes, chambres d'hôtes et autres sites touristiques situés à proximité de l'itinéraire. Les sites "nature" de Merceuil-Tailly et Montagny-lès-Beaune pourront aussi bénéficier de cet aménagement.”

Un projet nécessaire

Entre 15 000 et 19 000 véhicules transitent quotidiennement par Beaune via la RD 974,avec les nuisances et embouteillages associés. La création du contournement de Beaune permettra de réduire significativement le trafic routier dans l'agglomération, améliorera la desserte des zones commerciales et d'activités situées à l'Est de la ville et facilitera l'accès à l'échangeur autoroutier de Beaune.

Des travaux imminents !

Le démarrage des travaux – section nord entre la RD 974 (route de Dijon) et la RD 20 (route de Chorey) – est prévu pour la fin du premier semestre 2013. L'achèvement de cette première section d'environ 250 m, comprenant deux giratoires, est programmé pour 2014. Ces premiers travaux permettront de soulager le trafic sur la RD 20 dans les quartiers résidentiels du nord de Beaune.

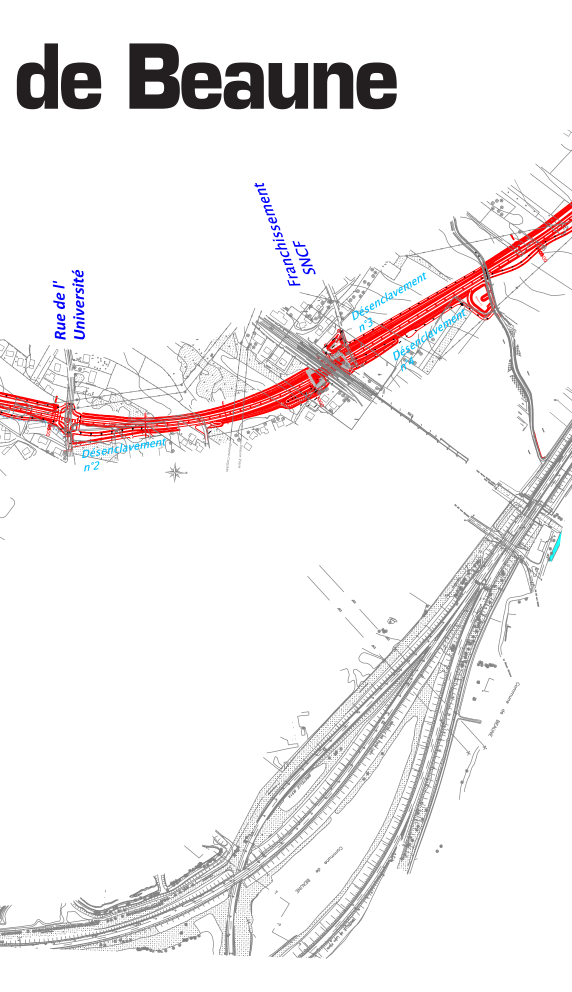
4 km

C'est la distance du futur contournement :
• 2 km de voies nouvelles (construction)
• 2 km de voies existantes (aménagement)

Un engagement de 15 M€ du Conseil Général

Le chantier représentera à terme pour le Conseil Général, maître d'ouvrage du projet, un investissement de 15 M€ sur les 30 M€ du coût global de l'opération. En 2013, le Département a dédié une enveloppe de plus d'1 M€ à ce projet.

de Beaune





Un financement partagé

La Ville de Beaune (8,5 M€), la Région Bourgogne (5 M€) et l'Etat (1,5 M€) participeront au financement du projet aux côtés du Conseil Général.

Sécurité routière

Cette nouvelle infrastructure permettra de remettre le trafic sur des voies mieux adaptées, en termes de sécurité routière.

Développement durable

Le choix par le Conseil Général de l'entreprise qui réalisera les travaux sera basé sur des critères de prix et de valeur technique, mais également sur des critères environnementaux : elle devra s'engager à limiter sa production de gaz à effet de serre. Par ailleurs, il s'agira sur ce chantier d'équilibrer les déblais et les remblais pour un triple bénéfice : moins d'emprunts dans les carrières, moins de transports de matériaux et ainsi moins de dégâts causés sur les routes.

Contraintes techniques

• Les nombreux réseaux (éclairage, télécommunications, eau) sous l'emprise du chantier nécessiteront un important travail de coordination avec les différents concessionnaires.

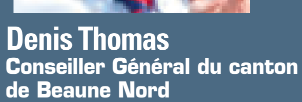
• La présence de lignes très haute tension sur le tracé : des travaux pour rehausser ces lignes ont été menés par le Conseil Général en 2011 et 2012.

• Un ouvrage devra être réalisé pour franchir la ligne SNCF Paris-Lyon-Marseille.

• Le tracé se situant dans un secteur en partie urbain, des mesures spécifiques (écrans acoustiques...) protègeront les riverains des nuisances sonores. ■



LA PAROLE À



Denis Thomas
Conseiller Général du canton de Beaune Nord

"Ce contournement va apporter beaucoup d'oxygène et de sécurité dans le centre ville de Beaune, puisque les poids-lourds et les convois exceptionnels ne transiteront plus par l'agglomération. La réalisation de cette rocade va par ailleurs favoriser le futur aménagement par la Ville de l'entrée Nord de Beaune.
Cette nouvelle infrastructure, qui va conforter le Conseil Général comme aménageur du département, sera structurante pour l'ensemble de la Côte-d'Or. Elle va contribuer aux échanges entre les bassins de vie situés au nord et au sud du département et ainsi profiter à l'ensemble des Côte-d'Oriens.
Cet itinéraire va également amplifier la position stratégique du Beaunois, véritable nœud logistique avec la présence de nombreuses entreprises de transport. La meilleure accessibilité des autoroutes sera pour ces sociétés synonyme de gain de compétitivité et d'attractivité.
Enfin, le chantier va agir comme un levier sur l'économie départementale en faisant appel à nombre d'entreprises locales de travaux publics. Selon moi, le remède contre la crise, c'est l'investissement (maîtrisé) des collectivités ! En investissant dans des projets générateurs de retombées positives pour nos entreprises, le Conseil Général investit pour l'avenir de notre territoire..."

Section nord route de Dijon/route de Chorey



Les travaux de printemps

L'inforoute c'est sur www.cotedor.fr



RD 119 L
GRIGNON
Remise en état de la traversée d'agglomération avant déclassement.

RD 4
CORROMBLES
Aménagement de la traversée d'agglomération et aménagement des 2 entrées.
Reprise des travaux en avril 2013
Une technique innovante sera utilisée pour le renforcement de la chaussée : apport de matériaux nobles concassés, malaxés avec l'ancienne chaussée et l'ajout d'un liant hydraulique à base de ciment. La couche de roulement sera composée d'un béton bitumineux.
L'application de ce matériau sera réalisée à la mi-juin, ce qui nécessitera de couper la circulation pendant une semaine. Les quinze jours suivants, seuls les véhicules légers seront autorisés à circuler.

RD 10
GISSEY-SOUS-FLAVIGNY
Renforcement et stabilisation des accotements par la mise en œuvre de matériaux autocompactants.



RD 103 j et 103 r
ALISE-SAINTE-REINE
Aménagement de voirie pour Alésia, murs de soutènement (plusieurs murs sont concernés).



RD 959
LUX
Aménagement 1re phase (renforcement de la chaussée).

RD 971
TALANT
Dernière tranche des travaux de requalification : réduction de la largeur des voies et aménagement des circulations vélos et piétons.



RD 905 et franchissement de l'A 38
MESMONT
Réfection du pont rétablissant la RD 905 (reprise des superstructures de l'ouvrage).



Sécurisation de la traversée de Corrombles

Des travaux attendus et nécessaires

Le Conseil Général a décidé de réaménager la traversée du village de Corrombles, sur la RD4. Des travaux attendus depuis longtemps par les administrés, qui seront entièrement réalisés par le Département, maître d'œuvre et maître d'ouvrage de l'opération. La Commune apporte de son côté, une participation de 150 000 € sur les 728 579 € financés par le Conseil Général.

Deux objectifs majeurs à cette décision : limiter la vitesse aux entrées de la commune et sécuriser le déplacement de tous les usagers. Pour cela, une signalisation appropriée sera mise en place dès l'entrée dans la commune et dans sa traversée. Par ailleurs, la structure de la chaussée sera renforcée, avec la réfection de la couche de roulement sur une portion d'1,5 km. Enfin, un réseau pluvial sera créé sur certaines sections de l'aménagement. Le chantier, qui a débuté en octobre 2012, devrait s'achever à la fin du premier semestre 2013. ■

LA PAROLE À



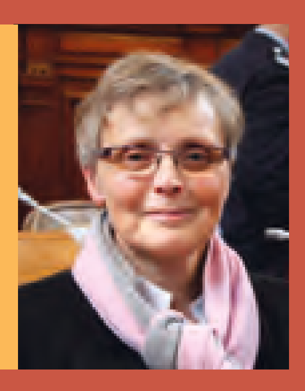
Marc Patriat
Conseiller Général du canton de Semur-en-Auxois et maire de Corrombles

"On envisageait ces travaux depuis cinq ans ! La route était très déformée et les canalisations, endommagées, nous exposaient à de fréquentes fuites… Le Syndicat intercommunal des eaux a, dans un premier temps, réhabilité les conduites d'eau. Aujourd'hui, grâce au Conseil Général, le système pluvial va être refait à neuf et la chaussée restructurée sur près de 2 km, ce qui améliorera la sécurité des automobilistes et des deux-roues transitant par la commune.
Ces rénovations s'accompagneront d'une nouvelle signalisation et d'aménagements urbains (ralentisseurs notamment). Ces travaux étaient très attendus par les habitants, mais le dossier de financement a été long à boucler. Nous remercions d'ailleurs le Conseil Général pour son soutien".

Martine Eap-Dupin

Conseiller Général du canton de Précy-sous-Thil
Présidente de la commission Affaires financières, générales et Ressources humaines.

La parole à...



Dans un contexte de crise, le Conseil Général a fait des efforts budgétaires importants…
"En effet, pour la première année, le budget de fonctionnement du Conseil Général baisse (-0,5 %). Toutefois, cet effort budgétaire ne s'est pas fait sur le dos de la solidarité, puisque le budget alloué aux personnes les plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou d'insertion) représente 50 % du budget 2013 et qu'il est en hausse de 1 %. On a recherché l'économie sur les autres dépenses courantes, notamment grâce aux efforts de gestion de l'ensemble des services départementaux".

Tout euro dépensé doit l'être en direction de ceux qui en ont le plus besoin. Cette règle s'applique-t-elle aussi aux partenaires du Conseil Général ?
"Evidemment ! Nous avons mené une auto-évaluation de nos politiques pour les rendre plus efficaces, en dépensant mieux. Cette exigence que nous nous sommes imposée, nous l'avons également exigée de nos partenaires. Pour ce faire, nous avons notamment signé des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec certains partenaires sociaux. Ces contrats nous permettent de nous assurer de l'efficience de l'argent public, et ainsi de sécuriser notre accompagnement".

La dette du Conseil Général augmentera-t-elle en 2013 ?
"Non, pas d'un euro ! Le Conseil Général a fait le choix de la stabiliser : on n'empruntera pas plus que ce que l'on remboursera. Ainsi, le montant de la dette du Département sera fin 2013 au plus, égal à son montant fin 2012. Contenir la dette participe à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement".



Fiscalité départementale
UN EFFORT DE SOLIDARITÉ

Définissant chaque année sa politique fiscale, l'Assemblée départementale s'est prononcée le 29 mars sur le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, seule taxe payée par les ménages propriétaires au profit du Département. Après des années de modération fiscale, le taux de la TFPB en Côte-d'Or s'aligne sur la moyenne régionale.

Le contexte budgétaire est difficile pour le Conseil Général. D'une part, les recettes départementales sont en baisse : la baisse des transactions immobilières en période de crise génère une moindre ressource liée aux droits de mutation. D'autre part, les charges du Département augmentent, avec notamment le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), la décision de l'Etat de revaloriser cette allocation, et les coûts découlant de la réforme des rythmes scolaires.
Pour maintenir ses actions au service des Côte-d'Oriens, le Conseil Général a depuis longtemps fait le choix de la maitrise des dépenses. Cet effort se poursuit, mais le Département doit aujourd'hui se résigner à aligner son taux sur ceux des départements bourguignons.

Un choix stratégique pour l'emploi et les territoires

La fiscalité directe a représenté 33 % des recettes départementales en 2012 (hors emprunt). Or, 2/3 de ces ressources proviennent de la TFPB. Le produit de cette taxe est donc essentiel pour le Département, pour lui permettre d'assumer ses missions et continuer d'investir aux côtés des territoires. En réaffirmant en 2013 son choix de l'investissement (70 M€ inscrits au budget), le Conseil Général a renouvelé son soutien aux territoires et à l'économie locale. Investir, c'est générer des chantiers, de l'activité économique, de l'emploi. En maintenant l'aide aux communes à hauteur de 30 M€ en 2013, le Conseil Général mise sur l'effet de levier : 1 € investi par la collectivité, ce sont 3 € de chantiers qui sont réalisés. Investir, c'est aussi s'engager pour l'avenir des territoires, pour les rendre attractifs et compétitifs. ■

QUI PAIE LA TFBP ? Les propriétaires ou usufruitiers de biens immobiliers - locaux d'habitation, locaux professionnels ou commerciaux uniquement ! Les ménages non propriétaires ne s'acquittent donc d'aucun impôt départemental...
En sont notamment exonérés sous conditions : les personnes de condition modeste, bénéficiaires de l'AAH ou de plus de 75 ans, les constructions neuves et logements sociaux, les bâtiments de services public, d'usage agricole, d'hébergement touristique en Zone de Revitalisation Rurale, les reprises d'entreprise en ZRR et les immeubles professionnels en Zone Franche Urbaine…
Plus d'info : service des impôts



POMPIERS VOLONTAIRES, LA CÔTE-D'OR RECRUTE

Eric Vioux
Chef du service du volontariat

Le service départemental d'incendie et de secours de la Côte-d'Or compte 2 165 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Ces derniers représentent 86 % des effectifs. Premiers, et souvent seuls maillons de la sécurité civile en zone rurale, ils constituent des auxiliaires indispensables en zone urbaine.

Quel constat faites-vous aujourd'hui sur le territoire en matière d'effectif ?

"Si le nombre de volontaires est resté relativement stable au cours de ces dernières années, cela est du en partie à l'intégration et au conventionnement des centres de première intervention communaux et intercommunaux.

Il n'en demeure pas moins que, dans les faits, le volontariat est à la peine depuis quelques années. La montée de l'individualisme, la remise en cause par certains de l'idée de citoyenneté ainsi qu'une forme de réticence des employeurs à libérer leurs salariés dans une conjoncture économique particulièrement sévère, contribuent sans doute à limiter le flux des vocations."

Qui est concerné par le volontariat ?

"Des hommes et des femmes qui souhaitent contribuer à la vie de leur collectivité.

Il en est de même de la part des chefs d'entreprises qui peuvent également participer au maintien et au renforcement du volontariat chez les sapeurs-pompiers.

En effet, sans personnel disponible en journée, les centres de secours ne sont pas en mesure de répondre aux sollicitations et, face à cette absence, qu'en est-il de la protection de l'outil de travail et de la sécurité des personnes ?"

Comment concilier la vie professionnelle et l'activité occasionnelle de sapeur-pompier volontaire ?

"Le SDIS peut établir un partenariat avec les employeurs permettant de programmer à la demande les périodes de disponibilité et d'indisponibilité opérationnelles tout en préservant le fonctionnement de l'entreprise (la durée moyenne d'intervention sur le temps de travail est de 6 heures par mois et par SPV). Mais aussi d'optimiser l'engagement opérationnel par une prise en compte des contraintes de l'entreprise grâce à une alerte individuelle strictement dimensionnée et enfin d'informer l'employeur de la durée des interventions effectuées sur le temps de travail par un bilan d'activité annuel."

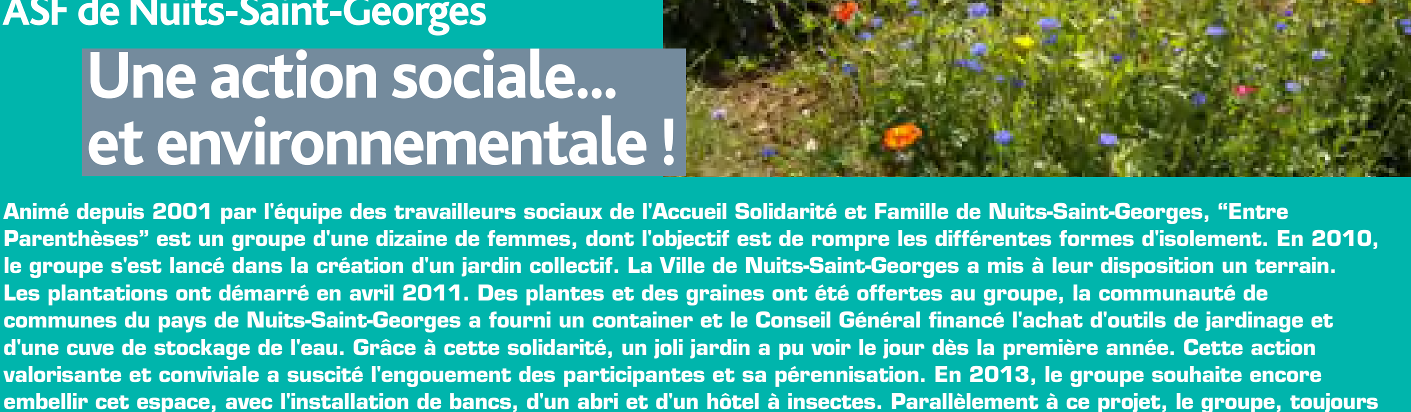
Quels bénéfices pour l'employeur ?

"Au-delà de ce contrat, l'employeur dispose d'un salarié attentif à la prévention et à la sécurité au sein de l'entreprise. Il participe ainsi, dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, à la vie locale comme acteur solidaire en protégeant le tissu social."

LOCALISATION DES BESOINS

Les besoins en pompiers volontaires existent dans tous les cantons mais c'est dans les secteurs Nord et Ouest de la Côte-d'Or que les recherches d'hommes et de femmes volontaires, implantés localement, doivent être concentrées et plus particulièrement pour les centres de secours de **Laignes, Bligny-sur-Ouche et Pouilly-en-Auxois.**

Ambitions de **solidarité**



ASF de Nuits-Saint-Georges

Une action sociale... et environnementale !

Animé depuis 2001 par l'équipe des travailleurs sociaux de l'Accueil Solidarité et Famille de Nuits-Saint-Georges, "Entre Parenthèses" est un groupe d'une dizaine de femmes, dont l'objectif est de rompre les différentes formes d'isolement. En 2010, le groupe s'est lancé dans la création d'un jardin collectif. La Ville de Nuits-Saint-Georges a mis à leur disposition un terrain. Les plantations ont démarré en avril 2011. Des plantes et des graines ont été offertes au groupe, la communauté de communes du pays de Nuits-Saint-Georges a fourni un container et le Conseil Général financé l'achat d'outils de jardinage et d'une cuve de stockage de l'eau. Grâce à cette solidarité, un joli jardin a pu voir le jour dès la première année. Cette action valorisante et conviviale a suscité l'engouement des participantes et sa pérennisation. En 2013, le groupe souhaite encore embellir cet espace, avec l'installation de bancs, d'un abri et d'un hôtel à insectes. Parallèlement à ce projet, le groupe, toujours accompagné des travailleurs sociaux du Conseil Général, a diversifié ses activités en constituant un atelier vocal. Encadré par l'école de musique de la communauté de communes, il se produit régulièrement en public.

BRÈVE

Ça bouge du côté des ASF !

Le nouvel Accueil Solidarité et Famille Dijon-Maladière Toison-d'Or a officiellement été inauguré le 21 mars. L'immeuble Apogée, très accessible en transport en commun, permet un accueil plus satisfaisant des familles. Ces nouveaux locaux permettent aussi aux deux secrétaires et 12 travailleurs médico-sociaux de remplir leurs missions dans de meilleures conditions (bureaux plus nombreux et plus spacieux, salle de réunion...) et de poursuivre avec plus d'efficacité l'accompagnement des familles, en matière d'insertion sociale et professionnelle, de soutien aux futurs et jeunes parents et de prévention et protection de l'enfance.
Soucieux d'améliorer sans cesse le service proposé aux usagers de ses ASF, le Conseil Général a également entrepris en septembre 2012 en partenariat avec la Ville de Talant et le bailleur Orvitis, l'aménagement de locaux neufs, avenue du Mail, destinés à accueillir le siège de l'Agence et l'Accueil Solidarité et Famille de Talant - actuellement situé rue de Nachey. Le futur bâtiment, qui devrait être inauguré en décembre 2013, disposera d'une surface de 1 394 m², répartie sur trois niveaux.

ASF de Saulieu/Itinéraires Singuliers

QUAND LA CULTURE CRÉE DU LIEN SOCIAL



L'association Itinéraires Singuliers coordonne tous les ans, avec le soutien du Conseil Général de la Côte-d'Or, une résidence artistique mobilisant des usagers et travailleurs sociaux des Accueils Solidarité et Famille du département. Cette année, pendant plusieurs mois, l'écrivain, poète et dramaturge Eugène Durif, le comédien et metteur en scène Sylvain Thirolle et la musicienne Karine Quintana ont ainsi mené des ateliers sur le territoire. Résultat ? la création d'un spectacle collectif : *Le temps est un enfant qui joue*, auquel ont pris part deux assistantes sociales et une conseillère en économie sociale et familiale de l'ASF de Saulieu, un groupe de personnes en situation d'insertion suivies par l'ASF, une classe de 6e du collège François Pompon et le chœur de l'école inter-cantonale de musique de l'Auxois-Morvan. La restitution de ce travail à eu lieu à Saulieu le 2 avril et au Centre hospitalier de la Chartreuse le 4 avril. Depuis 2000, l'association Itinéraires Singuliers et son festival promeuvent l'art et la culture comme facteurs de liens sociaux et outils privilégiés de lutte contre l'exclusion et l'isolement.

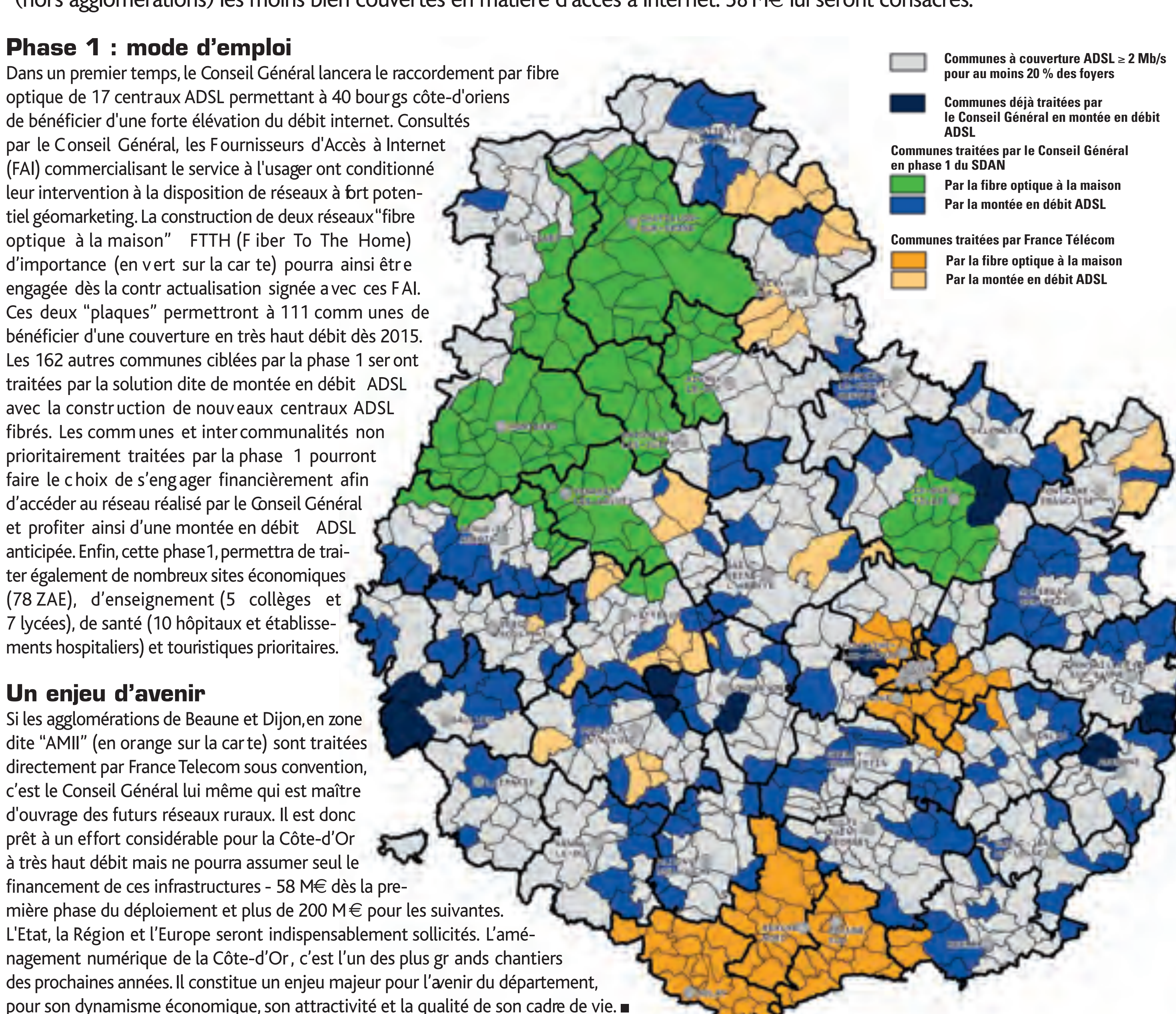
Aménagement numérique

LA FIBRE TISSE SA TOILE… EN CÔTE-D'OR !

Fin 2012, le Conseil Général a adopté à l'unanimité son Schéma d'Aménagement Numérique des Territoires. Objectif : la fibre optique et internet à très haut débit pour tous d'ici 2025. La première des trois phases de ce déploiement a été adoptée lors de la session du 29 mars. Elle traitera les sites stratégiques et les communes de Côte-d'Or (hors agglomérations) les moins bien couvertes en matière d'accès à Internet. 58 M€ lui seront consacrés.

Phase 1 : mode d'emploi

Dans un premier temps, le Conseil Général lancera le raccordement par fibre optique de 17 centraux ADSL permettant à 40 bourgs côte-d'oriens de bénéficier d'une forte élévation du débit internet. Consultés par le Conseil Général, les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) commercialisant le service à l'usager ont conditionné leur intervention à la disposition de réseaux à fort potentiel géomarketing. La construction de deux réseaux "fibre optique à la maison" FTTH (Fiber To The Home) d'importance (en vert sur la carte) pourra ainsi être engagée dès la contractualisation signée avec ces FAI. Ces deux "plaques" permettront à 111 communes de bénéficier d'une couverture en très haut débit dès 2015. Les 162 autres communes ciblées par la phase 1 seront traitées par la solution dite de montée en débit ADSL avec la construction de nouveaux centraux ADSL fibrés. Les communes et intercommunalités non prioritairement traitées par la phase 1 pourront faire le choix de s'engager financièrement afin d'accéder au réseau réalisé par le Conseil Général et profiter ainsi d'une montée en débit ADSL anticipée. Enfin, cette phase 1, permettra de traiter également de nombreux sites économiques (78 ZAE), d'enseignement (5 collèges et 7 lycées), de santé (10 hôpitaux et établissements hospitaliers) et touristiques prioritaires.



Un enjeu d'avenir

Si les agglomérations de Beaune et Dijon, en zone dite "AMII" (en orange sur la carte) sont traitées directement par France Telecom sous convention, c'est le Conseil Général lui même qui est maître d'ouvrage des futurs réseaux ruraux. Il est donc prêt à un effort considérable pour la Côte-d'Or à très haut débit mais ne pourra assumer seul le financement de ces infrastructures - 58 M€ dès la première phase du déploiement et plus de 200 M€ pour les suivantes. L'Etat, la Région et l'Europe seront indispensablement sollicités. L'aménagement numérique de la Côte-d'Or, c'est l'un des plus grands chantiers des prochaines années. Il constitue un enjeu majeur pour l'avenir du département, pour son dynamisme économique, son attractivité et la qualité de son cadre de vie. ■

En savoir + sur www.cotedor.fr
Le SDAN en détails
Fibre optique, internet à très haut débit, ça sert à quoi ?
Le bouquet technologique, déjà 100 % gagnant

Un vrai moment de démocratie participative !

Dix dates, dix villes. Les Rencontres départementales cotedor2.1 organisées par le Conseil Général ont été une belle démonstration de l'intérêt des Côte-d'Oriens pour la Côte-d'Or et son avenir.

Le cadre de vie, l'aménagement du territoire, les solidarités, le contexte budgétaire actuel, l'avenir des politiques départementales… tous les résultats de l'enquête cotedor 2.1 (à lire en intégralité sur www.cotedor.fr) ont été abordés dans le débat franc et convivial avec les Côte-d'Oriens.

De l'enquête, il ressort une forte satisfaction de vivre en Côte-d'Or, mais aussi un fort attachement aux politiques de proximité et aux solidarités territoriales, dont le Conseil Général est perçu comme le meilleur garant. Mais l'enquête et les échanges avec le public témoignent aussi de la forte inquiétude des Côte-d'Oriens quant à la situation économique et à la hausse du chômage. Le soutien aux filières économiques et à l'investissement a souvent animé la salle. Enfin, les Côte-d'Oriens ayant largement marqué leur attachement à l'institution départementale, l'avenir de celle-ci a été également au cœur de ces Rencontres départementales. L'occasion de réaffirmer un engagement de solidarité envers les personnes les plus fragiles et les territoires.



F. Faivre, agriculteur, Président de la FDSEA

"Au vu notamment des nombreux bâtiments d'élevage, neufs ou rénovés croisés dans nos campagnes, on ne peut qu'être satisfait du soutien du Conseil Général à l'agriculture, à travers l'accord cadre avec la Chambre d'agriculture."



C. Boossel, entrepreneur

"Nous entendons les mesures qui doivent être prises pour préserver les routes départementales ou communales des utilisations à laquelle elles sont pas adaptées. Il faut que l'aménagement territorial prenne en compte l'avis des professionnels."



J.-P. Martin, retraité

"L'enquête a montré que les Côte-d'Oriens ne considèrent plus le développement touristique comme une priorité pour le département. Mais il faut regarder à côté les retombées économiques de ce secteur."

Retrouvez + d'infos sur www.cotedor.fr

“ **S. Jecurey, retraité**
J’habite dans les Hautes-Côtes où j’ai un gros problème avec Internet. J’espère qu’on trouvera la solution pour rendre le web accessible à tous partout.”



“ **J-L Germain, Président de l’association des usagers de l’hôpital**
Nous sommes très attachés au maintien d’un service de santé en territoires ruraux. L’hôpital mais aussi les médecins généralistes installés sur ces territoires sont nécessaires pour maintenir la possibilité d’y vivre aussi bien qu’ailleurs.”



“ **P. Le Gouar, maire de Montberthault**
Avec le dispositif “Village Côte-d’Or” du Conseil Général nous avons pu rendre la mairie et le cimetière accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces subventions sont capitales pour nos petites communes.”





“ **M. Quinet, maire de Sainte-Marie-la-Blanche**
Il ne faut pas opposer ville et campagne ! Elles ont besoin l’une de l’autre et doivent être solidaires. Les relations entre elles doivent être structurées, il faut créer les pôles, développer les liens !”





“ **J. de Loisy, agriculteur**
Soutenir l’agriculture me paraît fondamental. Il faut se rendre compte ce que l’agriculture nous apporte à tous : c’est du développement économique et des emplois, la diversité alimentaire et même un véritable atout touristique. Mais, l’agriculture rencontre des problèmes de transport, de télécommunication et de gestion d’eau qui est primordiale pour nous aujourd’hui.”







1

Conseiller Général :
Alain MILLOT
1er adjoint au maire de Dijon

Nombre d'habitants :
24 254

Superficie :
5,83 km²

Commune du canton :
• Dijon (partiel)



2

Zoom sur le canton de DIJON VII

UN VASTE PARC DE LOGEMENTS SUR LE CANTON

Avec le contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec le Grand-Dijon, le Conseil Général intervient sur l'éco-réhabilitation de logements conventionnés HLM pour la réduction des dépenses énergétiques. Ainsi, fin 2012, une subvention de 47 952 € a été octroyée à SCIC Habitat pour l'éco-réhabilitation de 18 logements de 1933, avenue Aristide Briand. Cela permettra la diminution notable des charges individuelles (classement Bâtiment Basse Consommation préalablement de niveau G). Les travaux ont porté sur l'isolation thermique des murs, combles et plancher haut du sous-sol, la pose de chaudières individuelles gaz à condensation et de robinets thermostatiques sur les radiateurs et la mise en œuvre d'une VMC. Dans le cadre de ses interventions pour la production de logements conventionnés HLM, le Conseil Général est intervenu sur ces opérations de niveau BBC :
• rue Marceau : construction de 23 logements dont 7 PLAi, (28 000 € octroyés à SCIC Habitat)
• quartier Junot "Ilot L" : construction de 60 logements dont 15 PLAi, (60 000 € attribués à Dijon Habitat). ■

1 Le gymnase Chambelland, un bel espace pour la pratique sportive

La recomposition urbaine du site de l'ancienne caserne Junot a donné lieu à la construction d'un vaste ensemble immobilier ainsi qu'à un nouveau gymnase permettant d'offrir aux nouveaux habitants un espace dédié à la pratique sportive. Par ailleurs, le collège Roupnel, situé en proximité du site, ne disposait d'aucun lieu pour ses cours de sports. Aujourd'hui, les collégiens utilisent ce gymnase parfaitement adapté d'une surface de 1 626 m² permettant la pratique simultanée de différentes disciplines allant des sports collectifs à la danse avec une salle insonorisée. Les associations viennent également y dispenser leurs cours. La démarche Haute Qualité Environnementale qu'intègre ce nouvel équipement a notamment conduit à l'utilisation d'un bois local provenant de forêts à gestion durable pour son ossature.
D'un montant global de 670 000 €, cette opération a bénéficié d'une subvention de 335 000 € de la part du Conseil Général.

2 Bien vieillir à l'Ehpad "Les Marguerites"

La réorganisation des quatre Ehpad, gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dijon, a été engagée depuis quelques années. Elle répond à l'évolution de la Dépendance des personnes âgées et aux restructurations nécessaires du bâti. Trois des quatre foyers-résidences ont été transformés en Ehpad : "Le Port du Canal", "Les Marguerites" et "Les Bégonias". L'établissement, "Les Tulipes" a cessé son activité fin 2010.
En juin 2011, la création d'un Etablissement Public Autonome, pour gérer ces Ehpad d'une capacité de deux cent cinquante places, regroupe les trois sites en une seule entité juridique et de gestion. Sur le canton de Dijon VII, c'est la rénovation et la mise aux normes, notamment de sécurité de l'établissement "Les Marguerites" qui a été engagée.
Une réhabilitation indispensable qui permettra un accueil des personnes âgées dépendantes dans les meilleures conditions qui soient.

Canton de Dijon VII



COLLÈGE MALRAUX DES COURS PAR VISIOCONFÉRENCE

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) suppose des réseaux performants. Pour répondre à cet enjeu, le Conseil Général a adopté à l'unanimité en octobre dernier, son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique des Territoires (SDANT). Concernant plus particulièrement les collèges, le SDANT prévoit notamment leur raccordement progressif à la fibre optique. Dans l'intervalle, il propose d'intégrer les connexions Internet dans les marchés de télécommunication passés par le Conseil Général afin d'augmenter et harmoniser rapidement les débits offerts aux collèges tout en optimisant les coûts.
C'est dans ce cadre et parce que l'hospitalisation d'une élève du collège Malraux l'a rendu nécessaire et urgente que l'installation d'une connexion Internet supplémentaire à débits garantis et symétriques (SDSL) a été réalisée. Situé en ville, cet établissement, trop loin du central téléphonique ne disposait pas d'un débit ADSL suffisant pour surfer sur Internet et faire de la visioconférence simultanément. Cette nouvelle connexion permet aujourd'hui à l'élève de suivre certains cours en visioconférence haute définition, dans de bonnes conditions pédagogiques.
Le collège Malraux a donc été traité prioritairement pour permettre cet usage, effectif depuis la rentrée de janvier. La prise en charge de cette opération dans le cadre des marchés passés par le Conseil Général a permis une économie importante. Une opération qui confirme sa volonté d'accompagner tous les collégiens de Côte-d'Or.

Canton de Châtillon-sur-Seine

> Châtillon-sur-Seine



TRAVAUX SUR LA RD 980. Le Conseil Général a confié à l'entreprise COLAS des travaux de réfection de la chaussée et la stabilisation des accotements de la RD 980 sur 1,1 km à l'entrée de la commune. Ces travaux ont commencé en septembre dernier par l'entrée d'agglomération avec la pose de bordures et la création d'un ilot central pour limiter les vitesses. Pour les accotements, une technique spécifique de "traitement en place", permettant d'éviter l'apport de matériaux issus de carrière, a été utilisée. D'un montant global de 440 000 €, ces travaux financés par la collectivité, ont reçu une participation de 17 460 € du SIVOM du canton de Châtillon. Ils s'achèveront cette année.

Canton de Fontaine-lès-Dijon

> Norges-la-Ville



DANS LA CONTINUITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR D'ACCÈS À EMMAÜS, assuré par le Conseil Général de la Côte-d'Or, le carrefour giratoire créé au sud de Norges-la-Ville vise à renforcer la sécurité de cet accès en rabattant la sortie actuelle sur ce nouveau carrefour. Elle améliore globalement la lisibilité et la sécurité du carrefour entre la RD 974, la RD 105 et la voie communale tout en facilitant l'accès au golf.
Le Conseil Général, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ces travaux a financé 75 % du coût global de l'opération s'élevant à plus de 865 000 €.

Canton de Genlis

> Longeault



C'EST DANS LES VESTIGES DE L'ANCIENNE DISTILLERIE DU VILLAGE, datant de la fin du XVIIIe début XIXe siècle que l'atelier et le garage municipal ont pris leur place. Un bâtiment de 200 m² qui après une belle rénovation participant à la valorisation du patrimoine local, répond aujourd'hui parfaitement aux besoins communaux. Le coût de ces travaux qui s'élève à 159 784 € a reçu deux subventions représentant 42 700 € de la part du Conseil Général. Une pour l'acquisition du bâtiment, l'autre participant à l'aménagement de l'atelier municipal (charpente, gros œuvre, menuiseries extérieures, cloisons-doublages-peinture, revêtements des sols, électricité, plomberie-sanitaires).

Thomas et Gaëtan Payot

ADELLE, DES YAOURTS "COMME À LA MAISON"

Thomas et Gaëtan Payot sont cousins. Ils commercialisent depuis janvier 2012 les yaourts fermiers Adelle, issus de la ferme familiale du Mont Lassois (Etrochey).



Tout est allé vite pour la fine équipe. Début 2011, les cousins commandent une étude de marché sur les attentes du territoire en termes de produits laitiers. Si le marché des fromages se révèle déjà bien saturé, une demande en matière de yaourts locaux et naturels émerge clairement. Un laboratoire est alors rapidement construit sur la ferme familiale (les parents de Thomas et Gaëtan sont à la tête d'une exploitation spécialisée dans la polyculture et l'élevage) et les premiers yaourts *Adelle* sont commercialisés en janvier 2012. *"Notre plus value : l'aspect 100 % naturel de nos produits. Nos yaourts ne contiennent ni épaississant, ni colorant, ni conservateur. Ils sont fabriqués uniquement avec du lait du Gaec du Mont Lassois, issu des 50 vaches de race montbéliarde de l'exploitation, et dont 90 % de l'alimentation proviennent de la ferme"*, insiste Thomas, qui supervise la régularité de la transformation du produit et veille à sa qualité gustative et sanitaire.

Une médaille pour son yaourt à la vanille

En 2013, le jeune binôme gagne son pari en décrochant une médaille de bronze au Concours général des produits du Salon de l'Agriculture pour son yaourt à la vanille de Madagascar. Cette récompense, la jeune société *Adelle* – qui tient son nom de la vache préférée des cousins quand ils étaient petits ! - l'espérait. *"Nous sommes une entreprise récente et nous avons de l'ambition. Les retours enthousiastes de nos clients sur la qualité de nos produits nous autorisaient à viser cette médaille. C'est pour nous la reconnaissance de notre travail et de notre sérieux. Grâce à cela, nous devrions pouvoir intégrer de nouveaux marchés. D'ailleurs, les effets de la médaille ont été immédiats sur les ventes !"* se réjouit Gaëtan, le commercial du duo.

Une innovation permanente

La production de ce type de yaourt nécessite deux à trois fois plus de temps... *"Nous sommes actuellement cinq personnes sur l'exploitation. Notre objectif pour 2013 : doubler notre production de 2012 et ainsi créer d'autres emplois..."*. Et innover, encore et toujours : *"Créer sans cesse des recettes surprenantes, goûteuses et savoureuses est notre leitmotiv. Quand on goûte nos yaourts, on doit faire "Wahou !"*, s'amuse Gaëtan. D'ailleurs, la petite entreprise qui monte a également remporté en 2013 le *Prix de la dynamique agricole*, organisé par la Banque Populaire, pour son innovation.

Un yaourt fermier en grande surface !

Avec ses recettes naturelles et originales, à base d'ingrédients locaux (miel et cassis de Bourgogne, confitures artisanales de fraise et de framboise) et son conditionnement en carton, traditionnel et écologique, *Adelle* se démarque des autres yaourts présents en grande surface. *"Nous nous rapprochons énormément du yaourt maison, le goût n'a absolument rien à voir avec un yaourt industriel, et le consommateur ne s'y trompe pas !"*, se félicite Gaëtan. Présents en moyenne et grande surface, en épicerie et crèmerie, les yaourts fermiers d'Etrochey sont également vendus sur le marché et directement à la ferme (la ferme du Mont Lassois adhère notamment au réseau *Bienvenue à la ferme*). En maîtrisant tout le processus de fabrication, de la production à la commercialisation, *Adelle* rassure aussi ses clients sur la traçabilité du produit. *"Le fait que le site de production soit situé sur l'exploitation garantit une matière première fraîche et de qualité"*, précise Thomas. Un argument de choc ! ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL, PARTENAIRE D'ADELLE

Le Conseil Général encourage Adelle depuis ses débuts. A l'origine du projet, une subvention départementale a permis à l'entreprise d'investir dans un camion frigorifique pour effectuer ses livraisons.
Le Département a également invité la jeune société à participer à ses côtés au Salon de l'Agriculture 2012 et 2013. De même, Adelle a été conviée à présenter son activité sur la Ferme Côte-d'Or, à l'occasion de la dernière Foire Gastronomique de Dijon. *"Ce type d'opération représente une belle vitrine pour nos yaourts et contribue incontestablement à notre notoriété"*, assure Gaëtan Payot.



Le guide
temps libre en Côte-d'Or



DEVENEZ UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Après l'annonce de son départ, Jean-Luc Sitbon, coordinateur pour l'association depuis 17 ans passe la main à celle ou celui qui comme lui, sera prêt à s'investir durablement pour la cause des maladies génétiques et neuromusculaires. Avec son équipe de coordination composée de bénévoles, il anime la mise en place de l'opération Téléthon dans le département en encadrant et conseillant les responsables des animations locales.

Chaque membre de l'équipe de coordination, sous la responsabilité du coordinateur, assure une mission spécifique : communication, mobilisation des entreprises et des scolaires, administration et gestion financière, vidéo et multimédia, animation d'un secteur géographique, logistique et informatique. Pour les aider dans leur mission, l'AMF-Téléthon met à la disposition de ses bénévoles des formations et de nombreux outils.

Pour devenir le nouveau coordinateur départemental ou apporter vos compétences en tant que bénévole de l'association prenez contact avec l'association et venez vivre l'engagement qui vous ressemble selon vos envies et vos disponibilités. ■

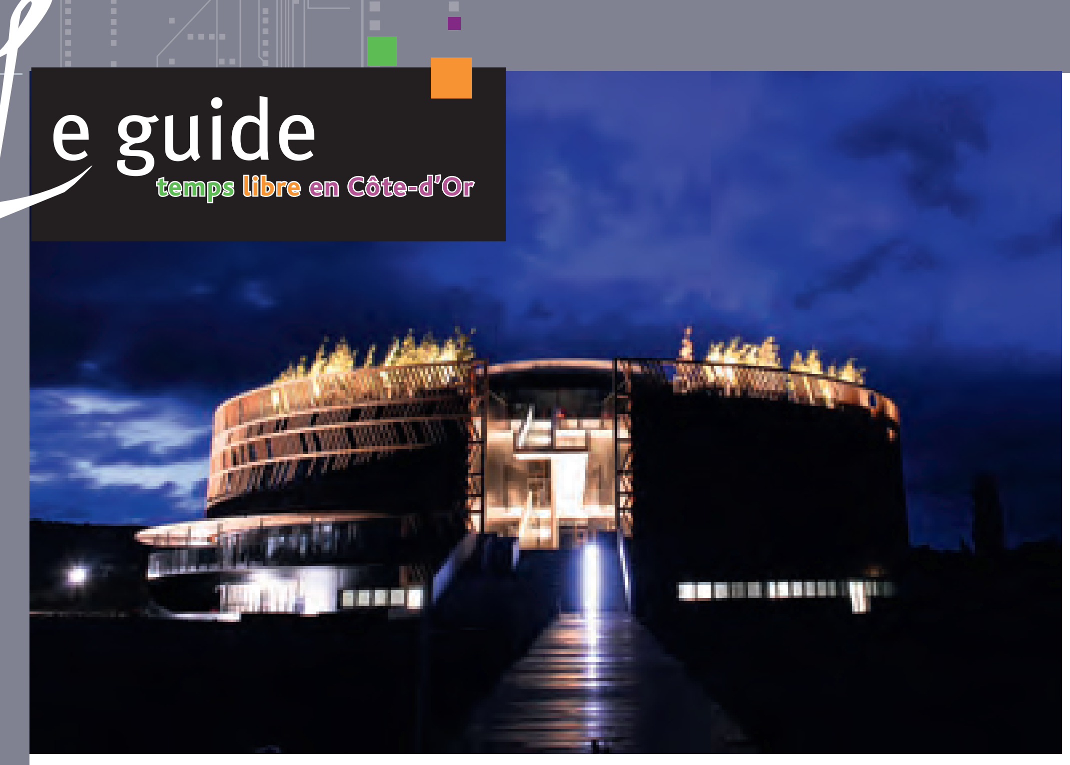
En savoir +
Thomas Scuderi
06 85 57 74 78
tscuderi@afm.genethon.fr

RENDEZ-VOUS



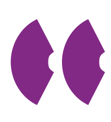
L'Ultra Trail de Côte-d'Or
Samedi 1er juin

Lire en page 25



18 mai

9e NUIT DES MUSÉES... EN CÔTE-D'OR !



Cette nuit-là, les musées offrent une approche plus insolite de leurs collections et des animations exceptionnelles sont proposées au public. Quelques cartons d'invitation en Côte-d'Or...

• Alise-Sainte-Reine

Combats de nuit au MuséoParc Alésia

• **Démonstration de jeux antiques**
Une animation qui vous permettra de découvrir les activités ludiques auxquelles se livraient les adultes dans l'Antiquité.

• **Romains et Gaulois au combat !**
Tout spécialement, la troupe du MuséoParc Alésia vous proposera de vous familiariser avec la panoplie et les techniques de combat des légionnaires et des soldats gaulois en 52 avant J.-C.

Jusqu'à 23h

MuséoParc Alésia
03 80 96 96 23

• Châtillon-sur-Seine

Parcours légendaire

Cette nuit là, Méduse, Pégase, lion de Némée et dragons vous attendront pour une veillée entre légendes et musique. Nathalie Guéraud, conteuse et Benoît Jayot, contrebassiste vous emmèneront pour un parcours légendaire au pays de la dame de Vix.

19h et 20 h 30

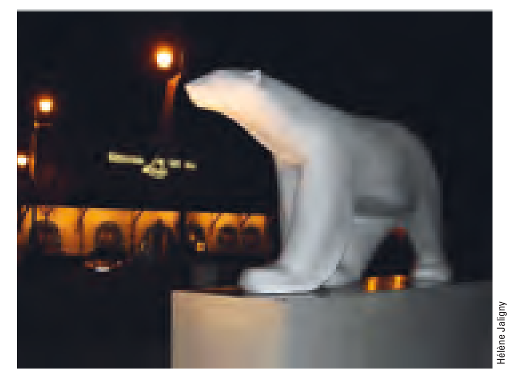
Musée du Pays Châtillonnais
Trésor de Vix
03 80 91 24 67

• Saulieu

L'ours de Pompon

Situé dans un hôtel particulier du XVIIe siècle, le musée de Saulieu évoque, par la variété de ses collections, l'histoire de la cité et de sa région. Il est connu comme une des vitrines de l'art moderne en France avec une remarquable collection de sculptures animalières de François Pompon (1855-1933), et les travaux de sa jeunesse, figurines et portraits. Le musée renferme aussi des salles consacrées à la maison morvandelle, la gastronomie, les arts et traditions populaires, l'art sacré, des stèles gallo-romaines. Pour cette "Nuits des Musées", le film Les Métamorphoses de l'ours polaire, réalisé par Rémy Marion, sera projeté sur la façade, invitant le visiteur à mieux comprendre la fragilité du milieu polaire. Une occasion de (re)découvrir les collections du musée et l'Ours blanc qui rendit célèbre François Pompon au Salon d'Automne en 1922.

Le Musée François Pompon
03 80 64 19 51



Hélène Jaligny

• Montbard

Alice au Pays des Merveilles

Le Musée Buffon et le Parc forment un ensemble patrimonial d'exception et invitent à un voyage de l'histoire médiévale au siècle de Lumières. La Nuit des Musées est l'occasion d'une ouverture simultanée des sites investis dans le cadre du festival de curiosités de la ville ayant pour thème cette année : "Faux airs, faussaires". Dans le cadre étonnant du Parc Buffon transformé en décor surréaliste d'Alice au Pays des Merveilles, venez assister à l'ultime représentation d'Alice.

Jusqu'à minuit

Musée-site Buffon
03 80 92 50 42

• Nuits-Saint-Georges

La Nuit à Nuits

Outre la visite libre du musée jusqu'à 21h, les visiteurs pourront assister, de 21h à 23h dans la cour du musée, à une évocation du théâtre médiéval, avec saynètes, fabliaux, musique et chants du XIIIe siècle.

Jusqu'à minuit

Musée de Nuits-Saint-Georges
03 80 62 01 37

L'ULTRA TRAIL DE CÔTE-D'OR !



En 3 ans, cette épreuve s'est fait une place dans le monde très sélectif des ultra trails. L'édition 2013 aura lieu le 1er juin entre Chagny et Marsannay-la-Côte, en partenariat avec le Conseil Général, acteur majeur des sports "loisirs nature".

En créant cette épreuve en 2011, l'objectif des organisateurs était de donner vie à un événement "nature" valorisant l'espace naturel de Côte-d'Or. L'Ultra Trail relie Chagny à Marsannay-la-Côte en passant par les plus beaux chemins du département. En parallèle de l'épreuve reine de 105 km et 3 800 m de dénivelés positifs, quatre autres épreuves ont vu le jour : un parcours de 42 km et 1 800 D+, un parcours de 27 km et 800 D+ - qui a vu se dérouler en 2012 le premier championnat régional et le premier championnat de France universitaire de trail -, un parcours de 15 km et 500 D+ et un parcours de 8 km réservé aux traileuses.

1 200 coureurs attendus

1 000 coureurs ont pris part à l'édition 2012. En 2013, les organisateurs espèrent 20 % de participants en plus ! Comme l'an passé, Marsannay-la-Côte sera complètement vouée à la cause du trail, avec un village partenaire, de nombreuses animations, et une marraine de choix : Laurence Klein, en pleine préparation du prochain championnat du Monde de Trail...

Un parcours exigeant

Entre côte viticole, combes et sous-bois, la course promet d'être spectaculaire. Les temps forts : le premier ravitaillement (25e km) sur les hauteurs de Pommard, qui permettra d'observer le lever du soleil sur les vignes, la longue ascension après le point d'eau de Savigny-lès-Beaune (32e km) vers le deuxième point culminant de la Côte-d'Or et la traversée de la forêt du Grand Hâ sur un chemin forestier pavé. À l'arrivée au second ravitaillement à Changey (50e km), il faudra monter les 200 m de dénivelé et entamer la seconde partie du parcours... direction la forêt d'Arcenant et son site gallo-romain. Après le point d'eau de Meuilley (66e km) et le vignoble des hautes côtes, la montée vers Curtil-Vergy et Reulle-Vergy, par une crête assez escarpée, permettra de découvrir les vestiges de l'abbaye de Saint-Vivant. Viendra alors le temps de la plus longue ligne droite du parcours, 5 km au milieu de la forêt de Corboin. L'entrée sur le sentier Bâtier, qui traverse perpendiculairement sept combes calcaires marquera un changement dans le parcours. Le dernier ravitaillement de Morey-Saint-Denis (83e km) donnera aux participants les forces d'affronter la dernière partie du parcours, de loin la plus difficile sur le plan technique. ■

> Ultra Trail de Côte d'Or individuel (105 km), le 1er juin .
• Départ de Chagny (Saône-et-Loire), à trois heures du matin
• Arrivée à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or) vers 13h pour les premiers et 22h pour les derniers.



En savoir +
Ultra Trail 21 Organisation
06 14 48 68 69
www.ultratrail21.com

• Pour info, au départ de Marsannay-la-Côte

9h : Trail des Hautes Cotes (42 km)
10h : Trail des Vignes (27 km)
15h : Trail de Marsannay (15km)
15 h 30 : Trail au Féminin (8km)



LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LE TRAIL... ET LE VÉLO !

Très engagé dans le développement des sports et loisirs nature, le Conseil Général sera le partenaire majeur de l'épreuve. Il sera notamment présent sur un espace dédié à "l'année du vélo".
En 2013, le Conseil Général apportera son soutien à plusieurs manifestations cyclistes, dont le championnat de France UNSS de VTT, le championnat d'Europe de BMX Elite, l'Offroad VTT, le Tour cycliste de Côte-d'Or...
En partenariat avec le Fédération française de cyclisme et la Fédération française de cyclotourisme, il invitera les traileurs et les spectateurs à découvrir le vélo sous toutes ses formes.

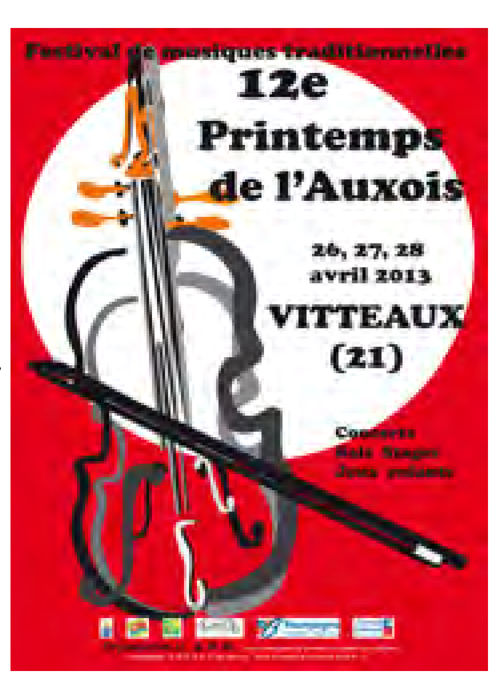


Printemps de l'Auxois

LE VIOLON DANS TOUS SES ÉTATS

« Les 26, 27 et 28 avril la commune de Vitteaux et l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan vous convient à la 12e édition "du printemps de l'Auxois" dont la renommée dépasse les frontières Bourguignonnes.

Près de 2 000 personnes sont attendues et pour les satisfaire, les organisateurs peuvent compter sur des bénévoles et acteurs culturels tels que les Violons de l'Auxois, l'école de musique de Montbard, la Caravane des jeux, la Brionnaise, le centre de loisirs...
Cette année, carte blanche est donnée à Didier Gris, bien décidé à mettre le violon dans tous ses états, notamment lors d'un concert, le 27 avril. Un ensemble de quarante violons viendra le rejoindre sur scène pour une suite de mélodies issues du répertoire de l'Auxois-Morvan.
Musiques traditionnelles des régions françaises et musiciens du monde, musiques actuelles et créations transversales rythmeront ces trois jours de fête. La programmation variée, forte de multiples influences et de divers talents, mettra à l'honneur de nombreux artistes lors de concerts et pour animer les bals : la Compagnie Loisia, les Poules à Facettes, le groupe Balor, le collectif des violons du sud Gironde, le Duo Jérôme Thomas et Pierre Herve et enfin Plot and Split.
Comme à chacun de ses festivals, l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan organisera des stages de violon de Gironde et du Jura, de danses de Gascogne et Morvandelles. L'occasion de progresser dans la connaissance et l'apprentissage des arts et traditions populaires.



Le printemps, c'est aussi celui des enfants

Le dimanche 28 avril sera tout particulièrement dédié aux enfants, petits et grands, avec de multiples animations gratuites : maquillage, atelier cirque, jeux anciens en bois, gestes et métiers anciens, scène découverte (présentation du répertoire des écoles de musique et des formations en pratiques amateurs, conte atelier, bal des enfants...). ■

En savoir +
03 85 82 72 59 – www.ugmm.org

CAFÉ PARENTS À LA MAISON DES ADOLESCENTS ATTENTION MODIFICATION DE DATE EN JUIN



Créée à l'initiative du Conseil Général, de l'État, et de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne, l'Adosphère accueille, accompagne, écoute, informe, oriente, prend soin des jeunes de 12 à 25 ans. Les parents préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leur adolescent peuvent aussi y trouver écoute, orientation et réponse à leur questionnement.
L'Adosphère propose "les cafés parents" aux parents d'adolescents.
Organisés en partenariat avec l'EPE21 (école des parents et des éducateurs de Côte d'Or), deux professionnels, un psychologue et une éducatrice, invitent les parents à s'exprimer, échanger et partager leur expérience.

Prochains Café parents
• Samedi 4 mai de 10h à 12h
Quand les parents n'ont pas la même perception du verbe éduquer
• Samedi 8 juin de 10h à 12h (au lieu du 1er)
Corps et sexualité : devoir d'intimité


En savoir +
participation sur inscription au 03 80 44 10 10
www.maisondesadolescents21.fr

AGENDA

salons-foires-festivals

> Bézouotte
FOIRE AUX PLANTES RARES
Pour cette 19e édition, une centaine de producteurs, horticulteurs, pépiniéristes, accueilleront les passionnés de plantes et autres néophytes. Des ateliers orchestrés par l'association Pirouette-Cacahuète seront proposés aux enfants.
11 et 12 mai
Rues du village
03 80 36 73 70
www.jardins-extraordinaires.asso.fr

> Clenay
SALON DU LIVRE
Environ 50 exposants, auteurs, éditeurs et libraires présenteront leurs ouvrages. Charles Juliet, invité d'honneur, dédicacera ses livres.
12 mai
Espace Loisirs
03 80 23 38 83

> Dijon
41e SALON DES ANTIQUAIRES, DE LA BROCANTE ET DE L'ART CONTEMPORAIN
80 exposants dans les deux secteurs, "prestige et antiquités" et "antiquités-brocante" présenteront du mobilier XVIIIe, XIXe et XXe siècles et un large choix d'objets d'art : tableaux, bijoux, faïences, verrerie, tapis et tapisseries, arts de la table, objets de décoration...
Du 11 au 20 mai
03 80 77 39 00
www.dijon-congrexpo.com



> La Roche-en-Brenil
FOIRE AUX FLEURS... ET AUX ÂNES
Vente de fleurs et d'ânes. Nombreux stands. Artisanat, métiers de bouche, vins fins. Manège pour enfants.
12 mai
Parking salle des fêtes
06 08 06 01 91

> Montbard
FESTIVAL DE CURIOSITÉS
De l'authentique toc à l'heure du leurre, des apparences trompeuses, des tricheries, des truquages, des pseudos en tous genres, un festival pendant lequel vous êtes invités à démêler le vrai du faux, un festival à contresens, en décalage avec la réalité. Un programme d'expositions et d'ateliers à découvrir sur l'ensemble du musée-site et dans toute la ville.
Du 26 avril au 20 mai
Musée-site Buffon et ville
03 80 92 50 42

DIJON
"FOIRE DE PRINTEMPS"
Après 27 ans d'absence, le Parc des Expositions accueille la foire de printemps relancée sous une nouvelle forme. Vitrine commerciale et lieu de découverte, d'information, d'animation, elle consacrera une large place au jardin et à ses aménagements, à la maison et à sa décoration, au bien-être et à la remise en forme, à la mode, aux saveurs et terroirs, aux sports et loisirs de plein air, à la voiture, au vélo, au tourisme et aux voyages…
Du 18 au 22 avril - www.dijon-congrexpo.com



> Nolay
MARCHÉ AUX FLEURS
19e Marché aux Fleurs avec stands divers et vins.
1er mai
Jardins de l'Hôtel de Ville
03 80 21 85 65

> Saulieu
JOURNÉES GOURMANDES
Salon gastronomique où les producteurs du Morvan et des pays de Bourgogne vous feront déguster des produits du terroir. Concours de cuisine des lycées hôteliers, des amateurs adultes et enfants, parrainés par Dominique Loiseau.
Du 8 au 12 mai
Hall des expositions Jean Bertin
03 80 64 09 22

> Vitteaux
SALON DES VIGNOBLES DE FRANCE
Pour cette 1re édition, les vins et producteurs labellisés Auxois sont les invités d'honneur. Une vingtaine de vignerons viennent de Bourgogne, du Beaujolais, du Val de Loire, du Sud-Ouest, du Jura, d'Alsace, de Champagne... et des exposants proposeront gravure sur verre, peinture, articles de cave...
Du 18 au 20 mai
Complexe polyvalent
03 80 33 90 14



expositions

> Bar-le-Régulier
LA FORÊT EN IMAGES
Venez découvrir cette exposition sur le thème de la forêt organisée par l'association "les amis du bar".
8 au 12 mai
Salle communale
03 80 84 00 16

> Saulieu
CÔA ? UNE GRENOUILLE !
Une trentaine d'œuvres réalisées par 13 artistes, sculpteurs, céramistes, peintres et dessinateurs qui passent un message humaniste d'une nature fragile et en danger. Et, exposition pédagogique "Les amphibiens en Bourgogne Morvan".
Jusqu'au 31 mai
Musée François Pompon
03 80 64 19 51

Le guide
temps libre en Côte-d'Or

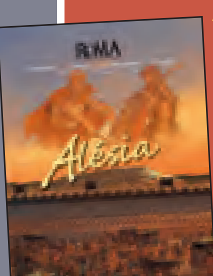
C'EST À LIRE

"ALÉSIA, UN VILLAGE, UNE BATAILLE, UN SITE"

Jean-Louis Voisin
Préfacé par François Sauvadet

Alésia, ce n'est pas seulement la célèbre bataille qui oppose les romains de César aux gaulois de Vercingétorix en 52 av. J.C., et qui mit un terme à la guerre des Gaules. C'est le sujet d'une étonnante somme littéraire et historique, le Bellum Gallicum, qui fait de César un écrivain hors normes. C'est le nom d'une bourgade gallo-romaine qui continua de vivre en paix sur le Mont-Auxois. C'est le lieu du martyre de sainte Reine (253) dont le culte s'est perpétué jusqu'à nos jours. C'est une impressionnante série de fouilles initiées par l'empereur Napoléon III. Enfin, c'est une intense polémique entre savants et journalistes sur la véracité du site d'Alise-Sainte-Reine, en Côte-d'Or. Avec une clarté remarquable Jean-Louis Voisin, spécialiste reconnu du monde romain ayant participé à la conception du MuséoParc Alésia, nous livre "Alésia" dans tous ces aspects et met fin pour toujours à la polémique.

Collection Patrimoine - Editions de Bourgogne



"ALÉSIA", LA BD !

S. Luccisano, C. Ansar, J-L. Rodriguez, A. Folny, J-M. Michaud, L. Libessart et L. Gobbo

La bataille d'Alésia a marqué les esprits et imprégné le paysage autour du Mont Auxois. Important du point de vue des forces militaires en présence, cet affrontement l'est aussi par ses enjeux géopolitiques. De cette tragédie émergent deux hommes que tout oppose : César et Vercingétorix. S'appuyant sur les dernières recherches archéologiques et sur l'expertise d'un conseil scientifique et technique, les auteurs dépeignent ici cette grande fresque historique avec un œil neuf. L'ouvrage comporte un cahier pédagogique de 20 pages.

Ed. Assor Hist & BD, coédité avec le MuséoParc Alésia

AGENDA

sport-santé-nature

> Barbirey-sur-Ouche
LES INATTENDUS DE BARBIREY

Réouverture et visite du Parc à l'anglaise XIXe siècle de 8 ha.
Expo-vente de plantes et objets de décoration pour le jardin, initiation pratique à la taille du buis et de topiaires, atelier "cultiver son jardin au naturel"…

1er mai
Jardins du Château
06 62 75 20 94

> Dijon
LA RONDE DES DUCS

2e édition de cette course qui a obtenu le label Sélectif Paris Colmar en 2012 et inscrite au calendrier de la marche de Grand Fond en France. Les marcheurs doivent parcourir le maximum de kilomètres en 24h pour se qualifier pour "Le Paris Colmar" (440 Kms).

27 et 28 avril
Lac Kir
www.larondedesducs.fr



16es FOULÉES ROTARIENNES

Organisées par le Rotary Club de Dijon-Bourgogne, les Foulées Rotariennes vous invitent à courir et à marcher ensemble au profit de jeunes handicapés et d'enfants hospitalisés au CHU de Dijon. Course : 10,5 km. Marche : 6,7 km.

5 mai
Combe à la serpent
03 80 43 62 38
www.rotary-dijon-bourgogne.com

> Leuglay
SORTIE ORCHIDÉES

L'orchis mâle, la lisère à feuilles ovales, l'emblématique sabot de Vénus…
Venez reconnaître les nombreuses espèces d'orchidées sauvages qui poussent en lisière des forêts châtillonnaises.

12 et 19 mai
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

> Mirebeau-sur-Bèze
TOUR CYCLISTE SAÔNE-VINGEANNE

Le Tour Cycliste du Pays Saône-Vingeanne se déroule en 3 étapes sur 2 jours. Les plus petits auront droit à une journée découverte du vélo.

4 et 5 mai
03 80 36 33 32

> Montbard
MÉTAL VALLEY TRIATHLON

Au programme de la 5e saison de ce triathlon organisé par l'AquaTriMontbard, 4 courses ouvertes à tous.

5 mai
Centre nautique amphitrite
www.aquatrimontbard.com

> Nuits-Saint-Georges
COURSE DE DRAGSTERS

Le club Turtle Dragway organise une course de dragsters slot. Pendant 3 jours, retrouvez les 25 participants qui vont concourir dans l'une des 9 catégories officielles en Europe.

26 au 28 avril
Caves Morin
www.turtledragway.fr



> Premeaux-Prissey
LES 6 HEURES

Course de vélos insolites dans les rues du village.

5 mai
Rues du village
03 80 61 26 48

animations-événements

> Beaune
BOURSE PHOTO, CINÉMA ET VIDÉO
Le club Beaunois de l'image organise sa 15e bourse au matériel pour les professionnels, particuliers et collectionneurs.
5 mai
Halle de Beaune
03 80 22 09 80
06 81 37 19 91

> Bligny-sur-Ouche
LE CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE L'OUCHE (CFVO)
Organise une grande fête pour célébrer le croisement des lignes PLM et du Tacot du début du XXe siècle. Promenades en train à vapeur en locomotives d'époque dans la Haute Vallée de l'Ouche, visite du Musée de la Gare de Bligny, dédicace du Livre "Les chemins de fer départementaux de Bourgogne" par Yves Artur, co-auteur de l'ouvrage, vente spéciale d'anciens tickets du Tacot datant de 1890 à 1934.
5 mai
Gare
03 80 20 17 92
http://cfvo.blogspot.com
www.chemindefervalleedelouche.blogspot.com

> Cîteaux
RENCONTRE À L'ABBAYE DE CÎTEAUX
Partage de réflexions sur le thème de l'amitié, ponctuée de pauses musicales, et organisée par l'association talantaise Rencontres buissonnières. Présence de la mosaïste Alexandra Bergery.
4 mai
Abbaye de Cîteaux
03 80 73 63 74

> Marcellois
TROC AUX PLANTES ET VIDE-GRENIER
Organisé par l'association Marcelloisirs, amoureux des plantes venez échanger fleurs vivaces, annuelles, plants de légumes, arbustes, graines…
12 mai
Rue de l'Eglise
03 80 33 48 05

> Reulle-Vergy
36e CARREFOUR ARTISANAL
67 artisans proposeront aux visiteurs de l'artisanat d'art tandis que les petits profiteront de la grande fête de l'enfance et des animations (manège ancien, promenades à poney, atelier peinture, maquillage et mini spectacles…)
18 au 20 mai
Village
www.carrefour-artisan-reulle-vergy.fr/

> Saint-Mesmin
VIDE-GRENIER
Le Club Amitié-Loisirs vous invite à venir chiner dans les rues du village.
5 mai
Village
03 80 33 35 78

> Saint-Nicolas-lès-Cîteaux
73e FÊTE PATRONALE
Retrouvez la traditionnelle fête foraine sur la place du village et sa vente au déballage le dimanche.
11 et 12 mai
Village
03 80 61 10 25



> Saulieu
FÊTE DE LA NATIONALE 6 ET DE LA DEUCHE SÉDÉLOCIENNE
Une fête familiale en hommage à la Nationale 6, la route des vacances, qui reliait Paris au sud de la France. Au menu : rassemblement de véhicules anciens, conférence sur les anciennes routes, musique traditionnelle et danse, repas en plein-air, rallye dans le Morvan, expositions…
19 mai
Place Monge
03 80 64 00 21
http://www.saulieu.fr

> Savigny-lès-Beaune
BIENVENUE À SAVIGNY
Portes ouvertes chez une vingtaine de viticulteurs. Musique et manège pour enfants.
4 et 5 mai
Dans la rue et les caveaux

> Thorey-sous-Charny
MARCHÉ PAYSAN
Producteurs et artisans proposent de découvrir leurs produits le temps d'un marché paysan organisé chez Aurélien Fèvre, viticulteur.
28 avril
Rue Avau
06 73 36 90 12

musique - spectacles – danse

> Blaisy-Bas
MUSICAL' WIV
L'association Wegener infos et autres vascularités et le Foyer Rural de la commune, organisent un concert de soutien pour la recherche médicale. Les bénéfices seront reversés au Groupe Français d'Etude des Vascularités. Au programme : Bastien Lallemant, Jezabel, Les Skarabées, Farafina foli.
20 avril
Salle des fêtes
03 80 33 29 86



> Beaune
JOURNÉE MONDIALE DE L'ORGUE
A l'occasion du 850e anniversaire de Notre-Dame de Paris, concert orgue et le Petit Choeur de la collégiale Notre-Dame de Beaune dans des œuvres composées par les organistes de N-D de Paris du Moyen Age au XXIe siècle.
5 mai
Collégiale Notre-Dame
03 80 26 21 30

> Chenôve
"ACCORDIALEMENT"
Deuxième édition du Festival d'Accordéon de Chenôve. Master class et rencontre d'ensembles d'autres communes
4 et 5 mai
Salle des Fêtes
03 80 51 23 94

> Dijon
CONCERTS À LA CATHÉDRALE
Dans le cadre de la Nuit des Cathédrales, concert d'orgue et de trompette avec Pascal Reber et Pascal Ansel.
12 mai
Récital d'orgue d'Yves Cuénot, organisé par les "Amis de l'Orgue de la cathédrale de Dijon"
2 juin
Cathédrale Saint-Bénigne
http://www.nuit-des-cathedrales.org

> Vitteaux
CONCERT DE L'UNION VITTALLIENNE
Les 70 musiciens de l'harmonie interprètent des œuvres allant du Barbier de Séville aux Beatles, en passant par Joe Dassin et bien d'autres artistes.
4 mai
Espace Gilbert Mathieu

cirque

> Dijon
PRISE DE CIRQ'
Pour sa 5e édition, le festival Prise de CirQ' met à l'honneur le cirque actuel dans sa diversité de formes et d'esthétiques.
Du 23 au 28 avril
Différents lieux
09 81 98 30 54
www.cirqonflex.fr

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, radical et divers gauche

Le groupe des Forces de Progrès

- Michel BACHELARD (Dijon II)
- Noël BERNARD (Genlis)
- Yves COURTOT (Pouilly-en-Auxois)
- Jean ESMONIN (Chenôve)
- Roger GANEE (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre GOBBO (Arnay-le-Duc)
- Robert GRIMPRET (Montbard)
- Gérard LEGUAY (Selongey)
- Céline MAGLICA (Dijon V)
- Alain MILLOT (Dijon VII),
- Patrick MOLINOZ (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel MOULIN (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul NORET (Laignes)
- Jean-Yves PIAN (Dijon VIII)
- Pierre POILLOT (Liernais)
- Roland PONSAÂ (Dijon IV)
- Colette POPARD (Dijon III)
- Pierre-Alexandre PRIVOLT (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude ROBERT (Gevrey-Chambertin)
- Paul ROBINAT (Sombernon)

EMPLOI : PAS D'AVENIR POUR LES CONTRATS !

Le mois de mars a été marqué par la visite du président de la République François Hollande en Côte-d'Or. Il a pu à cette occasion rappeler le cap que s'est fixé le gouvernement et les grandes orientations politiques.

François Hollande a fait le choix de Dijon mais aussi de Sombernon, Venarey-les Laumes et Montbard soulignant ainsi, comme dans son discours aux maires et élus du Pays de l'Auxois, présents en nombre, son attachement aux territoires ruraux et sa connaissance profonde de ses problématiques propres. Le prochain acte III de la décentralisation a été au cœur des échanges dans un débat ouvert et sans langue de bois.

A Dijon, une de ses premières étapes l'a conduit à la Maison de l'Emploi et de la Formation pour signer quatre contrats "Emplois d'avenir". C'est l'occasion de rappeler les termes de notre tribune d'octobre 2012 : c'est 1 jeune sur 4 qui est concerné par le chômage. Et parmi ceux qui ont un emploi, la moitié connait un contrat précaire. Alors oui, il est prioritaire d'ouvrir la porte du travail aux plus jeunes.

Le chef de l'Etat a lancé un appel à la mobilisation de tous : entreprises, collectivités, associations,…. pour l'emploi. Il a réaffirmé que ce dispositif devait être utilisé par toutes les collectivités car l'objectif commun, au-delà des clivages politiques, c'était l'emploi dans notre pays et l'inversion de la courbe du chômage.

Or quelle est la réponse réelle du président du Conseil général de la Côte-d'Or, chantre de la ruralité s'il en est : il a boycotté la réunion à Sombernon et a rejeté le recours au dispositif des contrats d'avenir. Alors que le chef de l'Etat se rend dans sa propre circonscription, il laisse la chaise vide tout en prétendant a voir défendu la représentation des territoires ruraux !

C'est faire preuve une fois de plus, et nous le regrettons, d'un comportement sectaire et anti-républicain. Il a préféré un menu dédicacé à un engagement sérieux auprès des jeunes côte-d'oriens, pour des raisons purement politiciennes.

On ne peut d'un côté dénoncer des changements politiques nécessaires drapé dans la cape du chevalier blanc des territoires ruraux et de l'autre venir à Dijon jouer les midinettes lors d'un "tête-à-tête " et d'un dîner pour en ressortir avec une dédicace ! Il est urgent que l'exécutif départemental revienne à des priorités !

Vous pouvez accéder à l'ensemble de nos interventions et nos propositions en session du Conseil général sur notre site : www.forcesdeprogres.net.

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR
UMP - Nouveau Centre - Indépendants

ET SI VOUS VOUS OCCUPIEZ DE LA "POIGNÉE" DE CHÔMEURS ?

Réagissant à la manifestation massive du dimanche 24 mars contre le mariage pour tous, Arnaud Montebourg a déclaré "ce n'est pas une poignée d'individus qui va changer le débat". Le ton méprisant de cette déclaration illustre bien l'attitude générale actuelle du Gouvernement.

Lors de la campagne présidentielle, le Parti Socialiste nous l'a répété à l'envi : les maux de la France n'étaient pas le fruit de la crise mais de la majorité alors en place. Aujourd'hui la majorité socialiste et le Gouvernement font chaque jour la démonstration à la fois de leur pratique idéologique du pouvoir, de leur incompétence face à la crise dont ils amplifient les effets et de leur volonté de diviser plutôt que de rassembler les Français.

Les faits sont là et ils sont têtus la France compte aujourd'hui plus de 3,2 millions de chômeurs et rien ne porte à croire que la situation pourrait s'améliorer.

Notre département n'est pas épargné quels que soient les territoires. La récente liquidation du Fournil de Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine ou la fermeture TRW à Longvic en témoignent.

Malgré les rodomontades du "redressement productif" les annonces de fermetures emplissent chaque jour les pages de nos journaux ou des bulletins d'information. Nous sommes toujours dans l'attente d'une ou plusieurs initiatives fortes mais nous avons malheureusement la conviction que nous resterons longtemps déçus, tant la gauche s'ingénie chaque jour à nous démontrer que depuis 1981 elle n'a rien oublié et rien appris.

Nos gouvernants doivent changer de logiciel afin qu'une "poignée" de nos concitoyens retrouvent le chemin de l'emploi, qu'une "poignée" d'entreprises cessent de fermer, et que soit respecté le fruit du travail d'une "poignée" de ménages.

Nous tenons à leur disposition une méthode qui a réussi et fait ses preuves, celle que nous avons appliquée en Côte-d'Or. Cette méthode est simple, elle se fonde d'abord sur la proximité et le dialogue à l'instar des rencontres départementales, elle se fonde ensuite sur la confiance qu'entretient le Conseil Général avec ses partenaires notamment avec les contrats *AmbitionS Côte-d'Or*, elle se fonde enfin sur l'expérimentation de nouveaux dispositifs et leur évaluation ensuite.

Monsieur Montebourg, vous auriez une "poignée" de bonnes idées à puiser pour sauver une "poignée" d'entreprises en Côte-d'Or et ainsi sauver une "poignée" d'emplois.

Le groupe de la Majorité Départementale

- Joël ABBEY (Pontailler-sur-Saône)
- Charles BARRIÈRE (Is-sur-Tille)
- Emmanuel BICHOT (Nolay)
- Hubert BRIGAND (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle COINT (Seurre)
- François-Xavier DUGOURD (Dijon VI)
- Martine EAP-DUPIN (Précy-sous-Thil)
- Marc FROT (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique GIRARD (Auxonne)
- Alain HOUPERT (Grancey-le-Château)
- Henri JULIEN (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine LOISIER (Saulieu)
- Catherine LOUIS (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges MORIN (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert MENUT (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc PATRIAT (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre REBOURGEON (Beaune Sud)
- Ludovic ROCHETTE (Dijon I)
- François SAUVADET (Vitteaux)
- Denis THOMAS (Beaune Nord)
- Laurent THOMAS (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas URBANO (Fontaine-Française)
- Claude VINOT (Recey-sur-Ource)







VTT

Les Sapinières
26 mai • Saulieu

Championnats de France UNSS
27 - 31 mai • Nuits-Saint-Georges

Finale Nationale du Challenge Offroad Granitic Morvan Côte-d'Or
28 et 29 septembre • La Roche-en-Brenil



BMX

Championnat d'Europe
5 - 7 avril • Messigny-et-Ventoux

Championnat de Bourgogne et Manche Grand-Est
18 et 19 mai • Saulon-la-Chapelle

3e manche du Challenge National Nord-Est
15 et 16 juin • Beaune



Route

Tour des Grand Ducs cycliste
10 - 12 mai

Tour Cycliste de la Côte-d'Or
5 - 7 juillet

Critérium d'après Tour de France
25 juillet • Dijon

VéloTour
8 septembre • Dijon



En famille

Grande Fête du Vélo
2 juin 2013
entre Messigny-et-Ventoux et le Val Suzon

Découvrez en famille toutes les pratiques du cyclisme sur la RD7 privatisée pour l'occasion : VTT, BMX, Fixy, VTC et aussi des balades découvertes en compagnie des clubs de cyclotourisme de la Côte-d'Or.

Plus de 10 manifestations pour voir, découvrir, pratiquer le vélo en Côte-d'Or !
+ d'info sur www.cotedor.fr

